

## Édito

**E**n témoignent les pages suivantes de cette nouvelle édition de notre journal quadrimestriel, l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté ne souffre nullement d'immobilisme, bien au contraire c'est une institution en mouvement perpétuel sur de multiples aspects !

Tout d'abord, les équipes qui la composent évoluent régulièrement, d'une part avec des collaborateurs qui accèdent à de nouvelles fonctions, d'autre part grâce à l'intégration de nouveaux professionnels. Cette diversité des compétences permet à l'établissement de bénéficier de l'expérience et de la connaissance du terrain ainsi que d'un regard neuf.

Elle favorise également le dynamisme et les initiatives des acteurs de l'AHBFC au profit des usagers de nos services et, plus largement, de la déstigmatisation des problématiques de santé mentale pour lever certains tabous qui cachent encore trop les maux contemporains...

Elle contribue également à développer notre capacité à repenser et adapter nos organisations, dans un contexte de tension sur les ressources, humaines notamment, pour maintenir une offre de soins et d'accompagnement de qualité. Après le renouvellement au cours de l'été 2025 de nos autorisations d'activités en psychiatrie, le bilan positif des évaluations menées l'hiver dernier sur nos structures médico-sociales d'hébergement de personnes âgées dépendantes et d'adultes en situation de handicap, la visite de certification de nos établissements sanitaires par la Haute Autorité de Santé constitue la prochaine étape pour mettre encore en avant le professionnalisme de nos équipes pluridisciplinaires.

Alain PACQUIT  
Directeur Général de l'AHBFC



## SOMMAIRE

### Actualités

Un nouveau DRRH	2
Mouvements des représentants médicaux	2
Projections-débats « SUICIDE, brisons le tabou »	3
Dispositif ambulatoire d'évaluation psychiatrique du 90G03	4

### Qualité & sécurité des soins

Lancement de la démarche de certification sanitaire	5
Évaluations externes des ESSMS	5

### Des missions et des Hommes

Professionnels volontaires des CUMP	6
-------------------------------------	---

### Zoom sur...

« Pôle social » : nouveaux locaux et projets	7
--	---

### Fenêtre sur...

Nouveaux retraités	8
Correspondants com' interne	8
JEDS 2026	8





## Un nouveau DRRH

**Bienvenue à Pascal SONNEFRAND**

**P**ascal SONNEFRAND (photo) a rejoint l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté le 30 mars 2026 au poste de Directeur des Ressources et des Relations Humaines (DRRH).

Originaire des Vosges, il s'est spécialisé dès son cursus de formation initiale dans le domaine des ressources humaines où il a réalisé toute sa carrière en tant que responsable, directeur et dernièrement manager de transition.

Il a exercé ces différentes fonctions dans des secteurs d'activités variés (notamment industriels) et au sein d'entreprises de tailles distinctes allant jusqu'à des groupes internationaux.

Le champ sanitaire, médico-social et social constitue une « découverte stimulante » pour le nouveau membre du comité de direction de l'AHBFC.

Outre ce challenge, les projets portés par notre institution et les valeurs qu'elle défend « correspondent à mes valeurs personnelles » explique Pascal SONNEFRAND qui souligne avoir reçu « un très bon accueil, dans un cadre de travail exceptionnel. »

Attaché à sa région, marié et père de 2 enfants désormais adultes, il ambitionne de « mettre à profit mes différentes expériences pour contribuer à apporter de la stabilité. Certaines thématiques RH sont transférables d'un secteur à l'autre, avec bien sûr un environnement propre. L'éclatement géographique des sites de l'AHBFC constitue par exemple une particularité que j'ai déjà rencontrée par le passé. »

## Mouvements des représentants médicaux

**Une présidence élargie de la CME et plusieurs chefferies médicales renouvelées**

**L**e début de l'année 2026 a été marqué par une élection au sein de la Commission Médicale d'Établissement (CME), instance représentative de la communauté médicale, ainsi que par la nomination de trois psychiatres en tant que chefs de services médicaux.

Le 14 janvier, les membres de la CME ont ainsi procédé à l'élection d'un nouveau Président, en la personne du Docteur Eric HUDELOT (photo), psychiatre et chef de service (70G04) qui occupait jusqu'alors la fonction de Vice-Président. Ils ont également élu deux Vice-Présidents : les Docteurs Raphaël DELACHAUX et Jean-Paul OLIVIER, également psychiatres et chefs de services.



Le Docteur Raphaël DELACHAUX, qui assurait déjà la chefferie des services de psychiatrie de l'adulte 70G01 et du sujet âgé 70Z01, a également repris celle d'un autre secteur de psychiatrie de l'adulte haut-saônois, à savoir le 70G03. Il souhaite contribuer ainsi à finaliser les projets en cours visant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en soins, notamment pour les patients en séjour long et en soins sans consentement.



En décembre dernier, le Docteur Julia HICKEL, médecin-chef du service de psychiatrie du sujet âgé de l'Aire Urbaine (90Z01), a aussi été nommée à la tête du service de psychiatrie de l'adulte 90G03. Ayant assuré cette chefferie par intérim dès mai 2025, elle souhaite favoriser la transversalité des pratiques en poursuivant le déploiement des actions mises en places, telles que le dispositif post-crise, et en développant d'autres projets : pathologies du sommeil, soins psychiatriques intensifs à domicile, etc.



Le Docteur Myriam BASCH a quant à elle été nommée en janvier 2026 chef de service du secteur de psychiatrie de l'adulte 25G07. Exerçant au sein de l'unité Dali depuis 2013, elle est « attachée aux services rendus à la population du pays de Montbéliard. » Son projet de chefferie médicale s'articule autour de plusieurs axes majeurs : la sécurisation du parcours de crise, la mutualisation de l'ambulatoire au profit de son développement ou encore la réaffirmation de la place de la réhabilitation psychosociale.



# ACTUALITÉS

## Projections-débats « SUICIDE, brisons le tabou »

**Informers, sensibiliser et prévenir en libérant la parole**

Dans le cadre de ses actions de prévention et de sensibilisation, l'AHBFC a organisé, du 23 avril au 5 mai 2026, 4 projections débats autour du documentaire « SUICIDE, Brisons le tabou » réalisé par Edgar MERMET. À Vesoul, Belfort, Audincourt et Lure, ces rendez-vous co-construits avec plusieurs partenaires locaux et nationaux s'inscrivaient pleinement dans la volonté institutionnelle de favoriser le dialogue autour des enjeux de santé mentale et d'aller à la rencontre du grand public sur son territoire d'intervention.

### Une mobilisation forte autour d'un sujet sensible

Avec près de **400 participants** réunis sur l'ensemble des salles de cinéma affichant complet dans plusieurs villes, cette première édition a rencontré un véritable succès de fréquentation et d'engagement.

Professionnels de la santé, du social, de l'accompagnement, partenaires institutionnels et associatifs, familles, proches aidants et personnes concernées se sont mobilisés autour d'un objectif commun : **mieux comprendre la crise suicidaire, lutter contre les idées reçues et favoriser l'accès aux ressources d'accompagnement**. Cette forte participation témoigne d'un besoin croissant d'espaces de dialogue ouverts, accessibles et bienveillants autour des questions de santé mentale, encore trop souvent marquées par le silence et les préjugés.

### Un projet porté par l'engagement des professionnels

Cœuvrant quotidiennement pour la prévention du suicide en tant que **psychiatre** exerçant notamment au sein des urgences à Vesoul, le **Docteur Pauline BLANC-PATIN** (photo) est à l'initiative de ce projet. Également engagée dans une démarche de vulgarisation sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de psychiatrie et santé mentale, elle a découvert dans ce cadre le documentaire réalisé par Edgar MERMET.

À travers le témoignage d'une famille endeuillée par le suicide de leur fille et les regards croisés de professionnels, le 1<sup>er</sup> épisode propose une approche humaine et pédagogique d'un sujet encore tabou, tout en portant un **message essentiel : il est possible de bien parler du suicide, d'être accompagné et de trouver de l'aide**.



### Des échanges riches grâce à la complémentarité des intervenants

Chaque projection a été suivie d'un débat animé par Armand DIRAND, conseiller & formateur en éthique de la santé. Les échanges ont réuni des **professionnels aux approches complémentaires** : médecins psychiatres de l'AHBFC, écoutants bénévoles de SOS Amitié Nord Franche-Comté, psychologues, éducatrices spécialisées et coordinatrices des Maisons De l'Adolescence de la Haute-Saône et du Nord Franche-Comté.

Cette pluralité d'intervenants a permis d'éclairer différentes dimensions de la crise suicidaire : **repérage de la souffrance psychique, accompagnement des personnes en détresse, écoute téléphonique, soutien des proches, prévention auprès des adolescents et continuité de l'accompagnement après la crise**.

Malgré le caractère sensible du sujet, de nombreuses questions, témoignages et prises de parole ont mis en évidence une attente forte d'informations fiables, de ressources concrètes et de temps d'échanges collectifs autour des enjeux liés au suicide et à la santé mentale.



### Une dynamique amenée à se poursuivre

À travers le déploiement d'actions de proximité comme celle-ci, l'AHBFC réaffirme son **engagement en faveur de la prévention, de la déstigmatisation des troubles psychiques et des personnes qui en souffrent**.

*L'AHBFC remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants et partenaires mobilisés pour leur engagement, leur disponibilité et la qualité des échanges proposés au public.*

# ACTUALITÉS

## Dispositif ambulatoire d'évaluation psychiatrique du 90G03

Permettre un accès rapide à des soins ambulatoires en cas de crise psychique

Afin de répondre aux besoins des personnes en situation de crise psychique tout en développant son offre de soins ambulatoires, le service de psychiatrie de l'adulte 90G03 a mis en place en septembre dernier un dispositif de post crise sur les 2 CMP (Centres Médico-Psychologiques) du secteur, situés à Belfort et à Héricourt. Delphine GRENET, cadre de santé des services concernés ainsi que les Docteurs Pauline CHARNOT et Clément BAUMANN, psychiatres au sein de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de l'Aire Urbaine (90Z01) qui interviennent en renfort de l'équipe médicale du 90G03, présentent cette nouvelle réponse de soins.

### Accueillir, évaluer, orienter

Ce dispositif s'adresse à toute personne :

- ✓ adulte en situation de crise psychique,
- ✓ résidant dans le périmètre géographique couvert par le secteur 90G03,
- ✓ adressée par un médecin ou par un infirmier des urgences psychiatriques de l'HNFC (Hôpital Nord Franche-Comté).

Dans un délai de 24 à 72h après réception de la demande, la personne bénéficie d'une consultation auprès d'un infirmier du CMP.

A l'issue de cette première évaluation, un projet de soins personnalisé est élaboré en réunion d'équipe pluri-professionnelle associant infirmier, infirmier en pratique avancée, psychologue et psychiatre.

Ce projet de soins, qui s'appuie sur les ressources déjà existantes (CMP, Hôpital de Jour, CATTG, hospitalisation programmée), est ensuite proposé à l'utilisateur.

### Sécuriser la crise et favoriser le maintien de l'utilisateur dans son lieu de vie

Les professionnels expliquent que l'objectif de ce dispositif est :

- ✓ de mettre en place des soins psychiques de façon rapide et coordonnée pour répondre aux besoins de l'utilisateur en contexte de crise psychique ;
- ✓ d'éviter ainsi les passages itératifs aux urgences et de limiter les hospitalisations non programmées.

### Premier bilan chiffré : 135 patients suivis en 7 mois

Au total sur les 2 CMP, grâce à des « équipes volontaires et impliquées » (photos), ce dispositif a déjà permis le suivi de :

- ✓ 50 patients de septembre à décembre 2025,
- ✓ 85 patients de janvier à mars 2026.

NB : Un dispositif semblable a été déployé dès 2023 sur l'intersecteur 90Z01 où il a démontré sa pertinence (cf. À la croisée... n°56 - janvier 2026), permettant d'envisager un déploiement adapté sur d'autres secteurs, à l'instar du 90G03 dont la chefferie médicale est également assurée par le Docteur Julia HICKEL.



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DU CMP DE BELFORT  
- de gauche à droite : MAGALI FERNANDEZ & FABRICE BEHRA, INFIRMIERS, DR PAULINE CHARNOT, PSYCHIATRE, DR SAMI RAFFOUL, DOCTEUR JUNIOR EN PSYCHIATRIE, au 1<sup>er</sup> plan : FÉLICIE MELET, PSYCHOLOGUE, PAULINE MULLER, INFIRMIÈRE



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DU CMP D'HÉRICOURT  
- de gauche à droite : DR CLÉMENT BAUMANN, PSYCHIATRE, SOPHIE VUILLEMOT, INFIRMIÈRE, SYLVIE BOURQUIN, SECRÉTAIRE MÉDICALE, CÉDRIC LAGLER, INFIRMIER

# QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS



## Lancement de la démarche de certification sanitaire

### Une mobilisation collective engagée

**L**e Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté et l'Unité de Soins de Longue Durée La Chênaie ont officiellement lancé leur démarche de certification. Cette étape structurante marque le début d'un travail mobilisant l'ensemble des professionnels autour d'un objectif commun : garantir et améliorer en continu la qualité et la sécurité des prises en soins.

Dans ce cadre, la cellule qualité a organisé 3 réunions majeures en janvier et février dernier. Ces temps d'échanges ont permis de poser les bases de la démarche, en rappelant que *la certification est l'affaire de chacun* : médecin, soignant, administratif, technique, etc.

Ils ont également été l'occasion de présenter les **critères impératifs**, les **méthodes d'évaluation** utilisées par les experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé, ainsi que le **rétroplanning global** de la démarche (régulièrement mis à jour sur intranet). Feuille de route pour la visite de novembre 2026, il s'articule autour de plusieurs phases, dont une **phase de pilotage structurée**.

Elle comprend des présentations en instances et la **mise en place de comités de pilotage (COFIL) qualité intermédiaires** qui permettent d'approfondir certaines **thématiques en lien avec les critères impératifs\***, tandis que les COFIL qualité assurent le suivi de l'avancement des actions qui en découlent.

**\*Thématiques déjà abordées** : intimité et dignité, urgences vitales, Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles, risque numérique, risque infectieux, circuit du médicament, prise en charge de la douleur, accueil du patient mineur, transfert évitable de la personne âgée, isolement, contention et mesures restrictives de liberté, expérience patient, consentement libre et éclairé, pair-aidance...

*Les comptes rendus sont aussi consultables sur intranet afin de contribuer à la **déclinaison de ce travail sur le terrain**.*

La deuxième grande étape est désormais engagée avec la **phase d'autoévaluation** qui se traduit par la mise en œuvre, à blanc, des méthodes d'évaluation au sein des unités et des secteurs. Elle s'accompagne de rencontres managériales, dont l'objectif est de proposer un **accompagnement personnalisé par secteur**, assuré par la cellule qualité. Cette démarche, progressive et participative, repose sur l'implication de chacun. Elle constitue une **opportunité de valoriser les pratiques existantes et de poursuivre collectivement l'amélioration de la qualité des soins et accompagnements**.

Rachida MHAIDAR, Responsable Qualité, vient d'intégrer l'AHBFC pour assurer une **mission d'accompagnement à la certification** et ira à ce titre à la rencontre des équipes.

## Évaluations externes des ESSMS

### Le pôle handicap mobilisé à son tour

**A**près celui dédié aux personnes âgées - constitué de nos 4 EHPAD - fin 2025, le pôle des structures d'hébergement d'adultes en situation de handicap - regroupant les 3 MAS et l'EAM - a accueilli les évaluateurs externes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Cette évaluation a mis en avant **plusieurs points forts** : l'appartenance à l'AHBFC, qui permet une mutualisation efficace des services, le développement des thérapies non médicamenteuses (balnéothérapie, activité physique adaptée, chariot détente, etc.), ainsi que la diversité des intervenants (infirmiers en pratique avancée, enseignants APA, socio-esthéticienne...).

La **qualité de la préparation** a également été soulignée, reflet d'un véritable travail d'équipe associant cellule qualité, direction, encadrement et professionnels de terrain, avec un pilotage structuré et efficient.

**Quelques axes d'amélioration** ont été identifiés et vont être travaillés par les équipes tels que l'adaptation du projet d'accompagnement aux risques auxquels le résident est confronté, l'accompagnement à la santé, à l'autonomie...

Ces résultats témoignent d'une **dynamique d'amélioration continue déjà bien engagée**.

*Le cycle des évaluations se poursuivra avec les dispositifs accompagnement et hébergement, les dates d'intervention des évaluateurs n'étant pas encore connues.*

# DES MISSIONS ET DES HOMMES

## Professionnels volontaires des CUMP

### Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques

Les CUMP ont pour mission la « prise en charge médico-psychologique immédiate et post-immédiate des victimes de catastrophes et d'accidents [...] susceptibles d'entraîner d'importantes répercussions psychologiques en raison de leur nature, afin de prévenir, réduire et traiter les blessures psychiques » (livre blanc des CUMP). Elles sont constituées essentiellement de volontaires, parmi lesquels de nombreux professionnels de l'AHBFC pour les CUMP 70 (Haute-Saône) et 90 (Nord Franche-Comté, cf. photo).



### Mise en place des CUMP

« La mise en place des CUMP fait suite aux attentats de 1995 dans une station de RER parisienne : à leur arrivée sur les lieux, les secours ont trouvé de nombreuses personnes sans blessure physique mais en état de choc émotionnel » retrace Cédric LAGLER, infirmier au sein du CMP d'Héricourt et co-référent de la CUMP 90. Organisées à l'échelon départemental, ce sont des unités fonctionnelles du SAMU. Elles sont déclenchées afin de **prévenir les symptômes de stress post-traumatiques** pour :

- ✓ les « **dramas du quotidien** » (accident de la route, en usine, fusillade...) **confrontant directement au moins 5 personnes**,
- ✓ les **dispositifs de plus grande ampleur**, suite à un évènement climatique, une explosion d'usine, etc.

### Composition des équipes

« Seuls des **professionnels diplômés et expérimentés** peuvent intégrer une CUMP » précise Cédric. Initialement restreinte aux **psychiatres, psychologues et infirmiers** de psychiatrie, cette possibilité a été élargie à tous les infirmiers. Les référents se chargent du recrutement et de l'évaluation des profils, un arrêté nominatif est ensuite publié annuellement par l'Agence Régionale de Santé.

« Lors des interventions, il n'y a ni étiquette professionnelle ni hiérarchie. À l'exception des quelques prescriptions réservées aux médecins, nous assurons tous la même **prise en charge, d'humain à humain !** De la même manière, cela ne fait aucune différence que l'on exerce à l'AHBFC, à l'HNFC/au GH70 ou en libéral, nous travaillons très naturellement en parfaite collaboration » affirme Cédric.

### Rôle et motivations des volontaires

Ces interventions constituent du temps de travail, « il n'y a pas d'astreinte mais cela nécessite un **engagement personnel important**. Les volontaires repartent après une journée de travail ou se relèvent en pleine nuit pour écouter ceux pour qui l'horreur a surgi... C'est avant tout un **don de soi sociétal**.

On arrive au milieu du chaos pour offrir une prise en charge immédiate, c'est de la **médecine d'urgence version psychotraumatisme** » image-t-il.

« Lors d'événements à faible échelle, nous pouvons intervenir dans les heures qui suivent ou en différé. Pour les situations sanitaires exceptionnelles, le dispositif s'étend sur plusieurs jours, avec par exemple des centaines de personnes vues après l'attentat à Strasbourg » se remémore Cédric.

Il fait en effet partie des professionnels de l'AHBFC qui sont intervenus avec la CUMP à **l'échelle nationale** (attentats de Nice et Strasbourg, ouragan Irma aux Antilles) : « ces expériences, marquantes à titre personnel, sont aussi valorisantes pour l'établissement. »

### Accompagnement et formation

Il est important de préciser que « **les volontaires n'interviennent jamais seuls.** » De plus, « le référent est garant de l'équilibre de son équipe et met en place des **débriefings** afin de **prévenir le traumatisme vicariant.** »

Le Docteur Irina IORDANOIA parle de son choix de s'engager cette année au sein de la CUMP 70 comme d'une « **continuité naturelle** » de son exercice de psychiatre aux urgences psychiatriques à Vesoul qui l'a « amenée à être confrontée à de nombreuses situations de crise, à la prise en charge du trauma psychique aigu et à l'importance d'une **réponse coordonnée et spécialisée dans les situations exceptionnelles.** »

Tous les volontaires suivent une **formation selon un référentiel national** : « Je suis convaincue que l'urgence **médico-psychologique** nécessite des **compétences spécifiques, qui viennent enrichir notre pratique de soignants en psychiatrie** et renforcer notre capacité d'intervention auprès des victimes » développe-t-elle.

Cela « représente pour moi à la fois un **engagement professionnel, humain et collectif, au service d'une prise en charge toujours plus adaptée des personnes confrontées au traumatisme** » conclut-elle, soulignant le besoin de renforcer et soutenir les missions de la CUMP.

# ZOOM SUR...

## « Pôle social » : nouveaux locaux et projets

**Objectif : améliorer l'accompagnement des usagers et les conditions de travail des équipes**

**2026 est synonyme de déménagements pour plusieurs dispositifs du pôle accompagnement et hébergement de la DDESSMS (Direction Déléguée aux Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) de l'AHBFC. Ils s'inscrivent dans « une dynamique globale d'amélioration continue de la qualité d'accueil des bénéficiaires et de la qualité de vie au travail des professionnels qui les accompagnent » explique Aline JEANMOUGIN, responsable de pôle.**

### Un « Pôle social » à Vesoul

Depuis le 29 janvier dernier, 4 services haut-saônois partagent une même adresse au sein d'un tout nouveau bâtiment, celui du « Pôle social », situé 22 bis rue de Villersexel à Vesoul. Il s'agit :

- ✓ du PCPE TSA (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées Troubles du Spectre Autistique) adulte,
- ✓ du CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale),
- ✓ du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale),
- ✓ du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

Référent des 3 derniers cités et de la Résidence Accueil de la Voie Verte\* qui jouxte la nouvelle construction (photo), Romain AEBISCHER constate quotidiennement les bénéfices de cette nouvelle organisation qui lui permet en outre d'être plus facilement disponible pour ses collaborateurs.

« Les anciens locaux regroupant CHRS et SAVS étaient devenus vétustes, nous offrons désormais un cadre accueillant et adapté au suivi des usagers par les professionnels » qui sont tous unanimes à ce sujet !

L'accessibilité directe par la voie verte qui permet de favoriser les mobilités douces (marche, vélo) en toute sécurité et la présence d'un arrêt de bus ainsi que la proximité du centre ville sont de véritables atouts.



La proximité immédiate des dispositifs facilite la **coordination** des accompagnements, certains usagers pouvant être suivis par plusieurs d'entre eux ou réorientés vers un autre selon l'évolution de leur projet individualisé. « Les services de soins de l'AHBFC restent proches, le CMP (Centre Médico-Psychologique) est à moins de 10 min. à pied. » Plusieurs professionnels partagent aussi leur temps de travail entre plusieurs services du pôle.

Ce regroupement permet également de **favoriser les activités et projets interservices** et de **mutualiser les moyens** (salles d'activités, véhicules, etc.), incluant les bureaux des antennes du SAVS à Gray et Lure qui peuvent ponctuellement être utilisés par les autres dispositifs.

« Et nous avons encore d'autres projets : un garage à vélo partagé, un espace extérieur... ! »

### Le SAMSAH 25 prochainement à Audincourt

Dans les mêmes perspectives que le déménagement vésulien, le SAMSAH du Pays de Montbéliard se prépare à investir de nouveaux locaux dans la ville d'Audincourt. Référente des deux SAMSAH portés par l'AHBFC sur l'Aire Urbaine (Belfort et Montbéliard) et de la Résidence Accueil de Valentigney\*, Rachida RAHAL annonce que **les futurs locaux seront plus chaleureux et aménagés de manière plus adaptée au service**, tant pour ses usagers que pour les professionnels qui y exercent.

Situés en plein cœur de la ville, ils permettront là aussi « d'améliorer l'accessibilité du dispositif avec une ligne de bus régulière qui s'arrête juste devant. »

Elle met également en avant la proximité des commerces, de plusieurs prestataires culturels et de loisirs qui favoriseront « l'ouverture sociale sur la cité » avec la perspective de développer des **partenariats** (CCAS, etc.). À la place de celles du CMP de Montbéliard « avec qui nous serons toujours en lien mais dans des locaux distincts de ceux dédiés au soin », il est prévu d'utiliser les salles d'activités de la Résidence Accueil de Valentigney. Cela contribuera à « réduire l'isolement des professionnels de la Résidence Accueil et à rapprocher ces 2 services complémentaires, avec l'objectif de construire davantage de projets communs... »

\*Les Résidences Accueil de l'AHBFC ouvrent leurs portes les 27 et 28 mai 2026 ! (Plus d'infos sur nos sites et réseaux)

# FENÊTRE SUR...

## Nouveaux retraités

De janvier à avril 2026

- ✓ Zohra BOILLOT - infirmière - Dali
- ✓ Annie BRENIERE - infirmière - LEADEC Vesoul
- ✓ Patricia CLAVIER - aide-soignante - UIA Vesoul
- ✓ Christine GARAUDELLE - infirmière - CMPA Arc-lès-Gray
- ✓ Véronique HOFERER - psychologue - Matisse
- ✓ Bernadette HUSSON - infirmière - Renoir
- ✓ Béatrice JACQUOT - infirmière - Renoir
- ✓ Corinne LACHICHE - technicienne administrative - DAF
- ✓ Marie-Noëlle MAILLARD - aide médico-psychologique - MAS Amboise
- ✓ Sylvette REMY - employée administrative qualifiée - Matisse
- ✓ Christine STALDER - aide-soignante - Ey

## Correspondants com' interne

Des ambassadeurs sur le terrain

Avec l'ambition de « communiquer efficacement et développer l'attractivité en interne » (cf. projet d'établissement 2024-2028 du CHS), un réseau de correspondants communication interne a été lancé en début d'année 2026 au sein de l'AHBFC : explications.

Ce projet porte 2 objectifs majeurs :

- ✓ Améliorer la transmission de l'information institutionnelle en interne ;
- ✓ Valoriser davantage les différents services, activités et initiatives et développer l'interconnaissance.

Un appel à volontaires a été lancé en fin d'année dernière pour permettre aux professionnels intéressés d'intégrer ce réseau en adoptant une fonction réciproque d'ambassadeurs des équipes auprès du pôle communication et de relais d'informations auprès de leurs collègues.

Constitué désormais de 20 membres, ce nouveau groupe de travail qui s'est réuni une première fois en mars afin de définir de manière concertée les modalités de fonctionnement et les sujets à travailler, reste ouvert à tous les collaborateurs afin d'améliorer la représentativité des nombreux métiers et services qui composent notre organisation !

Renseignements : [communication@ahbfc.fr](mailto:communication@ahbfc.fr)

## JEDS 2026

Journée Européenne de vos Droits en Santé

Pour la première fois cette année, notre institution s'est saisie de cette journée dédiée à la promotion des droits des patients et usagers du système de santé, relayée notamment par France Assos Santé, pour mettre en place des stands d'information à destination des usagers de ses services sur plusieurs sites (photos).

S'inscrivant pleinement dans le cadre des orientations du projet des usagers de l'AHBFC validé en 2025, notamment le respect des droits des patients et l'expression des usagers, cette action s'est concrétisée grâce à la participation de plusieurs représentants des usagers et bénévoles de notre établissement.

Aux côtés d'Estelle PERRIN, référente de la Commission des Usagers qui a impulsé cette organisation, ils sont en effet allés à la rencontre des usagers afin de les informer et de répondre à leurs questions concernant leurs droits. Plus largement, leur présence visait à favoriser les échanges et renforcer le lien avec les usagers.



Répondant aussi au déploiement du projet d'établissement 2024-2028, ce type d'actions, qui permet de renforcer la démarche « d'aller vers » les usagers, a vocation à être renouvelé afin de développer la présence des représentants des usagers lors de temps formels ou informels.

